



Excusez moi !
j'ai oublié que j'étais
Amnésique !

Paris, le 2 juillet 2021

finances
Solidaires

CTM

L'Été pour oublier ?!

Ce 2 juillet s'est tenu le Comité Technique Ministériel qui vient clore une année particulière. L'ordre du jour est révélateur (principalement des arrêtés) non seulement du mode de communication entre les organisations syndicales, le ministère, et les directions, mais aussi des priorités (ou pas) du ministère. Car de CTM en CTM, force nous est de constater que les sujets abordés sont souvent en décalage par rapport à ce que vivent les personnels. Le cru 2021 n'y déroge pas, hélas.

La seule façon d'aborder les évolutions, ou régressions, c'est soit de les inscrire dans les questions diverses, c'est à dire les voire traiter en fin de séance, à la va-vite... Soit de les porter dans nos déclarations liminaires au risque d'en faire des déclarations fleuves en attendant que l'administration s'en saisisse un jour.

Les agents viennent de vivre une période éprouvante, psychiquement et physiquement. Leur mode de vie, leur rapport au travail, leurs rapports sociaux s'en sont trouvés affectés. Il est évident que l'après ne sera plus comme avant. Si d'aucun pouvait penser que cela générerait du mieux, ils, elles sont en train de déchanter.

Les attaques contre le service public et la fonction publique s'amplifient, le gouvernement décomplexé met en œuvre l'ensemble de sa panoplie de réformes dévastatrices. Dans tous les secteurs, les pertes de repères et les remises en cause des missions et des droits et garanties des personnels gagnent du terrain. Partout, la précarisation des règles de gestion devient une réalité et celle de l'emploi public, via la contractualisation, est un levier largement mis en avant dans les trois versants de la Fonction Publique. Bercy n'y échappe pas !

DGDDI : Trajectoire mortifère !

Pour mémoire, ses fonctions comptables lui sont retirées et, dans une très large mesure, ses missions fiscales. S'agissant des structures, une partie de son réseau est condamnée. Une autre est particulièrement menacée.

Pour les agent.e.s, ce sont entre plusieurs centaines et jusqu'à plusieurs milliers dont le devenir est sur la sellette à plus ou moins longue échéance.

A moyen terme, la survie de cette administration, une des plus anciennes de France, en tant que direction, n'est pas garantie.

Et, pour mémoire, cela fait pas loin de 30 ans que cette direction enchaîne les restructurations diverses et variées, y compris dans leur durabilité ...

Ainsi, la DGDDI n'avait pas encore achevé sa restructuration comptable (concentration des recettes régionales en 10 recettes interrégionales), que l'on annonçait déjà la fin de ce réseau.

Autre exemple de cette gestion bâtie sur le sable : la fiscalité énergétique, qui a connu une réforme complète censée apporter pérennité et stabilité, au prix d'une vague de restructurations, est déjà promise au démantèlement, du moins en tant que composante douanière.

N'en jetez plus, nous direz-vous ? Mais, comme le disent un certain nombre d'agent.e.s, c'est la Douane qu'on est en train de jeter !

En principe, dans cette direction, il devrait y avoir une rupture profonde du dialogue social, notamment après les « mauvaises manières » qui ont interrompu le cycle bi-directionnel, presque aussi efficacement que la crise sanitaire !

La directrice générale des Douanes et les organisations syndicales ont pourtant su le maintenir (du moins pour l'instant) contre vents et marées, alors que le contexte aurait dû aboutir à une orientation totalement inverse. Pour les organisations syndicales, c'était tout simplement une question de responsabilité à l'égard des agent.e.s.

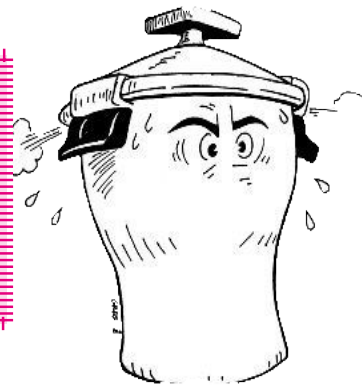
Cependant, la fourniture de baguette magique n'étant pas dans la panoplie de directrice générale, cette dernière ne peut répondre seule à un niveau qui est largement politique.

Il y a quelques temps, le ministre avait pris sa plume s'agissant de l'avenir de la DGDDI. Des propos ont été tenus. Nous attendons désormais les actes.

Nous pouvons disposer d'un peu de temps, ne serait-ce que par la période estivale, Toutefois ce « ticket » a une durée limitée, car il s'agit du sort réservé aux agents, et la prise en compte de ce dernier ne peut être différée bien longtemps. Faute de quoi, nous ne pourrions plus répondre de rien ...

DGCCRF : les limites de l'exercice !

La situation n'est pas des plus brillantes au niveau de la DGCCRF, qui a subi un renforcement de l'interministérialité, des attaques contre ses missions par ailleurs peu ou pas défendues par Bercy, sans parler des effectifs toujours en berne alors qu'un nouveau scandale sanitaire submerge nos collègues depuis la fin d'année dernière. Même problématique des emplois au Service Commun des Laboratoires, que Bercy fait fondre une fois de plus, au détriment de ses missions. Avec la signature du contrat d'orientations pluriannuel, le processus de fermeture d'un labo est relancé



INSEE : les alertes s'accumulent !

A l'Insee cela fait plusieurs années que nous alertons sur les problématiques informatiques et que nous demandons une réflexion poussée de l'ensemble des acteurs avec pour objectif de conserver pour l'Insee la maîtrise de son informatique. Or ces dernières semaines l'institut a été malmené par une panne de grande ampleur qui a notamment rendu indisponible le site Insee.fr pendant plusieurs jours. Les désagréments causés et la communication désastreuse en interne ont fortement perturbé les agent.e.s, nous donnant malheureusement raison après coup et faisant la preuve que la maîtrise par l'Institut de son infrastructure et de son fonctionnement informatique n'est pas pleine et entière. Il est urgent que l'institut se donne les moyens de rétablir sa maîtrise de cet outil de travail central.

Du côté de la production d'enquêtes, nous interrogeons sur l'avenir des enquêtes auprès des ménages. Nous dénonçons le passage programmé au multimode pour toutes les enquêtes.

Cette évolution menace les missions, la qualité de nos enquêtes, les emplois et les conditions de travail des enquêtrices et enquêteurs.

Nous pensons que l'Insee doit maintenir des interrogations face à face de première intention car le tout internet est une chimère. Cela passe par le maintien et le renforcement d'un réseau d'enquêtrices et d'enquêteurs sur l'ensemble du territoire.

Enfin nous ne comprenons pas l'entêtement de l'Insee à restructurer l'institut en fusionnant le centre de Metz avec la DR Grand-Est. Cette fusion, qu'une majorité de personnels rejette, n'a pas de sens et n'aura pour effet que de déstabiliser un peu plus l'Institut et ses personnels dans une période déjà difficile pour tout le monde. Pour ne rien arranger tout est fait dans l'urgence et au plus grand mépris des recommandations ministérielles en matière de prise en compte des conditions de travail dans la conduite de projets. La direction de l'Insee doit retirer ce projet insensé.

SG : la Com c'est pas tout !

Et pendant ce temps-là en administration centrale, on continue à dérouler le programme des festivités !

On célèbre les Douanes dans une exposition temporaire, on inaugure un restaurant après des travaux, on fait du vert et du portager... On signe un accord sur le télétravail 2 mois avant que la fonction publique ait fini de négocier, on continue à "réorganiser" et à "restructurer" des services entiers en mettant en avant le mode projet. Et au secrétariat général, on a de l'ambition (note du SG du 22 juin : Ambition SG) et on insiste sur la nécessaire agilité des fonctionnaires grâce à la DITP (Direction interministérielle de la transformation publique) qui a procédé à un "benchmark"... Fort heureusement, un cabinet de consultants va accompagner le secrétariat dans ses transformations... Parce que quand même il est important que les agent.e.s s'approprient le projet, et ils ont pu le faire grâce à une forte dimension collaborative mis en œuvre par le biais d'un "chat" avec la secrétaire générale ! Que ceux et celles qui pensent que le secrétariat général ne pense qu'à son nombril soit rassuré.e.s : le résultat attendu est que le SG soit en capacité de proposer une meilleure offre de services aux directions du MEFR... Si on s'en tient au vocabulaire (charabiesque) utilisé, nul doute qu'on sera les champions d'une supposée modernité !

DGFIP : Le maillage se resserre, l'exercice des missions expire !

Quand à la DGFIP toujours championne des suppressions d'emplois, alors que les missions confiées à celle-ci sont au cœur du débat public, elle continue d'organiser inexorablement l'éloignement de ses services des usager.e.s, des citoyen.ne.s.

Au travers de son plan de réorganisation de l'ensemble du réseau territorial et des implantations de la DGFIP, d'ici 2026, va permettre la suppression de plusieurs milliers d'emplois et s'inscrit dans la vision d'un service public dématérialisé avec la suppression ou le démantèlement des services de proximité à destination des particuliers et des entreprises (trésoreries de proximité, services des impôts des particuliers, services des impôts des entreprises, services de la publicité foncière) et d'autres services plus spécialisés (les services locaux de contrôle fiscal par exemple).

Nous ne pouvons passer sous silence le Nouveau Réseau de Proximité (NRP) 75 tombé à la veille des vacances que nous pouvons qualifier de carnage avec la suppression de la moitié des sites parisiens d'ici 2027. **Solidaires Finances soutient l'appel à la grève le 9 juillet contre ce démantèlement programmé.**

C'est cela aussi la réalité de Bercy !

Force est de constater que pendant que les agent.e.s s'adaptent aux contraintes générées par la crise sanitaire, l'administration n'en continuait pas moins d'avancer comme si les conséquences de la pandémie n'existaient pas. Nous aurions même tendance à penser que, là comme ailleurs, elle en a même profité. L'intérêt pour les agent.e.s, pour le service public au profit des citoyen.ne.s n'est pas au centre de ses préoccupations.

Les évolutions des missions de Bercy sont notables. Certes sur le papier les missions ne disparaissent pas, du moins pas totalement, ou pas encore ... mais leurs finalités, leur sens, leurs conditions d'exercice, le rapport au citoyen, le rôle de l'État ont profondément changé et Bercy n'en sort pas renforcé.

Pour conclure, il n'y a que les vacances à venir qui apportent un vent d'optimisme retrouvé... modéré par des nouvelles alarmantes sur l'évolution sanitaire. Parce que du côté de nos administrations et de leur avenir, comme de celui des personnels, nous ne sommes malheureusement pas prêts de sortir de cette période de mal-être, de malaises et de colères rentrées ou exprimées sauf si une mobilisation d'ampleur se faisait jour !

Le point certainement attendu ce CTM programmé sur une demie journée concernait l'évolution du parc EPAF. Aussi, afin de lever ce suspens insoutenable, nous avons demandé à la secrétaire générale de bien vouloir modifier l'ordre protocolaire d'examen des sujets et de l'aborder après la validation du PV de juillet dernier 2020.

Celle-ci nous a opposé une fin de non recevoir et a décidé de dérouler l'ordre du jour prévu. Faut-il y voir là, un mouvement de mauvaise humeur en réponse au boycott de cette instance la semaine précédente....

Quatre arrêtés

Deux textes concernaient la déclinaison de la Loi de Destruction de la fonction publique à Bercy.

➤ Cartographie des futures CAP.

Cette Loi démantèle par pans les Commissions Administratives Paritaires (CAP). Après, au travers des Lignes Directrices de Gestion (LDG), les avoir vidées de leur substance en privant les agents de représentation paritaire dans les principaux événements de leur carrière (titularisation, mobilité, promotions), c'est désormais la structure de ces instances qui est brisée.

Il s'agissait de valider la fin des CAP locales à la DGFIP et à la DGDDI, des CAP nationales par corps ou grade au profit de CAP par catégories hiérarchiques mélangeant les spécificités techniques et la création d'une CAP unique dédiée au corps de l'encadrement supérieur des différentes directions.

Au delà des conceptions administratives techniciennes, cette cartographie sape l'architecture des CAP après qu'elles aient été vidées de leur substance, achève la destruction de ces instances fondamentales de dialogue social et de représentation en matière de carrière.

Les conséquences de la marginalisation de la représentation des personnels, et de la compression de l'architecture des instances, se répercutent au delà de la situation individuelle des agents.

Se joue en réalité l'avenir de la gestion publique via l'égalité de traitement, à laquelle ont droit les personnels publics. Quand l'indépendance des fonctionnaires est mise à mal, c'est le service public qui régresse, c'est la démocratie qui

régresse. Autant dire que cet arrêté est gravissime.

Solidaires a voté contre ce projet

➤ Durées maximales et minimales d'occupation de certains emplois à l'INSEE.

Elles sont directement liées à la mobilité avec la mise en place des Lignes Directrices de gestion qui remettent en cause les compétences des CAP

En cohérence Solidaires Finances a voté contre ce projet

➤ **Centre Interministériel de service informatique relatif aux ressources humaines (CISIRH) :** Ce service à compétence nationale a été mis en place en 2015. Les évolutions nécessitent une réorganisation et un nouvel organigramme. Nous avons regretté que la seule façon d'évoquer les évolutions informatiques en matière de gestion de personnels sur lesquelles nous avons de moins en moins d'information se fasse au travers d'un arrêté de réorganisation. Cela ne manque pas de nous interroger sur l'utilisation des Services à compétences Nationales (SCN) comme accélérateur du démantèlement.

Solidaires finances s'est abstenue sur cet arrêté de réorganisation

➤ **Recours aux astreintes pour le SIRCOM.** Cet arrêté concerne deux catégories d'agent.e.s : celles et ceux chargés de la veille média du ministère (4) et celles et ceux chargés de la réalisation des messages d'information et leur diffusion (9) sollicités en dehors des heures de bureau, week end et jours fériés. Solidaires Finances s'est prononcé pour.

Deux informations ...

➤ La charte de déontologie "achat "

Avec la diffusion du guide de l'achat public, l'administration veut se doter d'une charte déontologique dès cette année.

Les agent.e.s concerné.e.s seront doté.e.s d'un "passport achat " qui comprendra la charte ainsi qu'un questionnaire d'autoévaluation sous forme de quizz qui permettra de lui délivrer une attestation de suivi du passeport. L'administration précise que le quizz ne constitue pas une action de formation.

A quand une application "Tous anticorruption " ?

➤ RHebond

Il s'agit d'un dispositif expérimental d'accompagnement des agents du MEFR qui souhaitent créer ou reprendre une activité ou une entreprise.

Les agent.e.s intéressé.e.s seront accompagné.e.s dans la construction de leurs parcours grâce à des entretiens individuels, des sessions collectives.

Celui ci reposera sur une ligne téléphonique dédiée et une boîte à lettre fonctionnelle.

Bref, l'avenir à Bercy s'obscurcirait-il donc tellement que l'administration aide les agent.e.s à quitter le service public ! Etonnant non ! Serait-ce que tout ne va pas pour le mieux à Bercy ? !

EPAF le grand PLOUF !!!

A VENDRE

Lors du CTM du 21 mai dernier et face à l'opposition unanime des fédérations à sa proposition de se "débarasser " de l'ensemble du parc des résidences EPAF et des 150 personnels qui les entretiennent et les font fonctionner, l'administration avait accepté de rediscuter de son projet.

Si la secrétaire générale reconnaît que les propositions des fédérations sont intéressantes elle n'en a pas pour autant abandonné son désir de vente, mais en se limitant désormais au 2/3. Le choix s'effectuant sur des critères géographiques et des situations qui n'en permettent pas la vente. Ainsi La Saline (La Réunion), sur le domaine public, ou Vendres (P. Orientales) où nous sommes en copropriété avec le ministère de la justice.

Le doute subsistant sur d'autres sites tel Soulac qui semblerait être une donation sous condition d'exploitation, Solidaires a demandé à l'administration de s'assurer qu'elle avait loisir d'en disposer comme elle le souhaitait et de nous communiquer les titres de propriété.

Ce nouveau projet qui sera soumis au CNAS ne peut nous convenir et ce d'autant que l'administration ne peut nous garantir ces engagements

- L'accès aux résidences cédées sera garanti : peut-être... mais toute l'année ? A quels tarifs ?
- Y aura-t-il maintien des tarifs actuels pour les résidences hôtelières selon le quotient familial et quelle que soit la résidence ?
- Les tarifs des résidences locatives seront-ils maintenus ?
- Les résidences du parc seront-elles accessibles toute l'année et aux tarifs actuels ?
- Les retraités continueront-ils d'avoir accès aux résidences et dans les mêmes conditions que les actifs ?

- Des séjours de groupes seront-ils maintenus toute l'année et le seront-ils aux tarifs actuels ?
- Chez les autres prestataires, les tarifs proposés aux agents seront-ils les mêmes que ceux concernant les résidences EPAF ? A quel niveau sera la subvention EPAF pour les nuitées ?
- Quel est le niveau annuel des nuitées arrêté ?
- Le maintien du volume de la subvention pour Epaf, là aussi quelle garantie ?
- Pour les résidences restant dans le giron d'Epaf, quel programme de travaux, sur quel budget à compter de telle date... ?

Pour Solidaires l'État, le ministère, le secrétariat général sont responsables de la situation actuelle, faute d'avoir entretenu et refusé d'entretenir les résidences. Le feront-ils à l'avenir ? Où devons nous envisager une nouvelle cession à court terme ?

Il est tout de même paradoxal que le ministère en charge de la relance soit celui qui décide de se séparer d'une centaine de personnes pour cause de mauvaise gestion dont il est responsable, dans un secteur d'activité très touché par la crise sanitaire. Certes les personnes concernées pourront "bénéficier" d'une rupture conventionnelle collective (RCC) s'ils ne souhaitent pas continuer avec le futur repreneur. Les conditions de reprises ne sont pas connues. Le secrétariat général sera-t-il en mesure de garantir des conditions identiques à celles pratiquées ? Gageons que ces personnels auraient préféré garder leur emploi au sein d'EPAF. Nous ne savons que trop et nous en avons eu encore la preuve sur ce dossier : Les ministres, les secrétaires généraux passent, leurs engagements trépassent, le passé nous donne raison

Non vraiment la proposition de l'administration ne peut recueillir notre assentiment.